



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

PREAMBULE

L'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article [L. 2121-8](#). Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret. »

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précise les attendus de ce rapport et le formalisme attaché à sa transmission et à sa publication.

Table des matières

PREAMBULE	2
PARTIE 1 – LE CONTEXTE BUDGETAIRE NATIONAL ET LOCAL : LA LOI DE FINANCES 2021	4
1. La loi de finances pour 2021 et le Plan de relance	4
2. Les principales dispositions concernant le bloc communal	5
3. Les autres dispositions à destination des collectivités territoriales	5
PARTIE 2 : ANALYSE RETROSPECTIVE 2020	8
1. Approche du compte administratif 2020 du budget principal	8
2. La situation de la dette au 31 décembre 2020	15
3. La Capacité d'autofinancement	16
4. Les comptes administratifs des budgets annexes	18
5. Vision consolidée (budget principal et budgets annexes)	22
6. Le seuil des 10 000 habitants et son impact financier	22
PARTIE 3 : PROSPECTIVE ET ORIENTATIONS	22
1. Le Plan Pluriannuel d'investissement	23
2. Le budget de fonctionnement	26
3. Les budgets annexes	31

PARTIE 1 – LE CONTEXTE BUDGETAIRE NATIONAL ET LOCAL : LA LOI DE FINANCES 2021

Depuis le printemps 2020 l'économie mondiale subit la pandémie de COVID-19 et évolue, au rythme des mesures de restrictions imposées pour y faire face.

L'économie française a été durement touchée par cette pandémie. L'assouplissement des mesures de restrictions au cours de l'été a permis un rebond de l'économie, tout en restant inférieure de 4% à son niveau d'avant crise. Mais la progressivité des mesures de restrictions imposées depuis fin septembre, a de nouveau contracté l'activité économique.

Pour atténuer l'impact économique et social de la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place un vaste ensemble de mesures d'urgence. Au-delà de ces mesures, un grand plan de relance a été lancé en septembre sur les années 2021-2022. Comprenant 3 axes (écologie, compétitivité et cohésion), ce plan de 100 Mds vise à soutenir l'activité et minimiser les effets potentiels à long terme de la crise sanitaire.

(sources : notes de conjoncture La Banque Postale et Caisse d'Epargne)

1. La loi de finances pour 2021 et le Plan de relance

La pandémie qui sévit depuis le printemps 2020 imprime fortement sa trace au projet de loi de finances 2021, comme elle a amené une série de lois de finances rectificatives tout au long de l'année. Les finances des entités publiques locales sont fortement touchées par la crise.

Le projet de loi de finances 2021 institue différentes mesures pour résorber le choc et donner aux entités publiques locales les moyens d'être des acteurs de la relance. Il met en exergue le rôle spécifique du secteur public territorial qui est le grand investisseur de l'investissement public et qui en représente 55%.

L'enjeu est de favoriser la reprise économique par l'investissement, et surtout de construire le monde de demain autour des grands thèmes de transition énergétique et écologique, des nouvelles mobilités, de la santé et du sport et plus généralement de l'investissement au service des acteurs économiques locaux, de l'équilibre et de l'attractivité des territoires.

L'année 2021 sera marquée par le déploiement du plan France Relance, qui mobilisera 100 milliards d'euros (4,3 % du PIB) et financé à hauteur de 40 milliards € par l'Europe.

(sources : notes de conjoncture La Banque Postale et Caisse d'Epargne)

ÉCOLOGIE	COMPÉTITIVITÉ	COHÉSION
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	FISCALITÉ DES ENTREPRISES	SECUR DE LA SANTÉ
DENSIFICATION ET RENOUELEMENT URBAIN	SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE	JEUNES
DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE	MAÎTRISE ET DIFFUSION DU NUMÉRIQUE	SAUVEGARDE DE L'EMPLOI
ECONOMIE CIRCULAIRE ET CIRCUITS COURTS	FINANCEMENT DU NUMÉRIQUE	SOUTIEN AUX PERSONNES PRÉCAIRES
TRANSITION AGRICOLE		TERRITOIRES
INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS VERTES		
TECHNOLOGIES VERTES		

2. Les principales dispositions concernant le bloc communal

➤ **Les concours financiers de l'Etat**

- Stabilisation de l'enveloppe nationale de la DGF (26,8 Mds €)
- Application progressive de la date d'entrée en vigueur de l'automatisation du FCTVA qui poursuit sa croissance (+ 9,1 %) et concernera en 2021, les collectivités percevant le FCTVA l'année même de la dépense. L'éligibilité de la dépense au FCTVA ne sera plus en fonction de sa nature juridique mais de son imputation comptable, ce qui pourrait à terme, réduire l'assiette des imputations comptables éligibles.
- Les dotations de soutien à l'investissement local restent stabilisées depuis 2019 (1 046 M€ pour la DETR et 570 M€ pour la DSIL).
- Hausse de la péréquation verticale, financée pour la 3^{ème} année consécutive au sein de la DGF.

en M€	Montants 2021	Hausse 2020 / 2021
GROUPEMENTS		
Dotation d'intercommunalité	1 593	+ 30
COMMUNES		
Dotation nationale de péréquation (DNP)	794	-
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2 471	+ 90
Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	1 782	+ 90

➤ **La poursuite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales**

A compter de cette année 2021, et également en 2022, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera perçue par l'Etat. Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entre en vigueur en 2021 :

- Transfert du taux départemental 2020 de taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes
- Mise en place d'un nouveau dispositif de compensation qui doit permettre de neutraliser les effets de la suppression de la taxe d'habitation
- Instauration d'un coefficient correcteur afin que le supplément de taxe foncière reçu coïncide avec le montant de la TH perdu par la commune ; le niveau de recette de TFPB sera modulé à la hausse ou à la baisse par ce coefficient correcteur.

3. Les autres dispositions à destination des collectivités territoriales

➤ **Une baisse réduite des variables d'ajustement**

Le PLF prévoit une minoration très limitée des variables d'ajustement de 50 M€ pour 2021 (120 M€ en 2020), **uniquement fléchée sur les départements et les régions**. Elle concerne la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCRTP) ainsi que la dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (DTCE).

➤ **La réforme des indicateurs financiers**

La réforme fiscale (suppression de la TH, réforme des valeurs locatives des établissements industriels) aura pour effet de modifier les ressources en 2021 des communes et des EPCI et par conséquent une modification des modes de calcul des indicateurs utilisés pour l'attribution des dotations et des fonds de péréquation.

Les indicateurs financiers (potentiel fiscal et financier, effort fiscal,) de chaque commune ou EPCI seront « majorés ou minorés d'une fraction de correction visant à égaliser les variations de ces indicateurs ».

La loi de finances de 2021 prévoit un dispositif de neutralisation de ces effets qui entrera en vigueur à compter de 2022.

➤ **Adaptation de la taxe d'aménagement en vue de lutter contre l'artificialisation des sols**

- Encourager davantage l'utilisation de la part départementale affectée aux espaces naturels sensibles en y intégrant les opérations de renaturation
- Exonérer de taxe d'aménagement les places de stationnement intégrées au bâti pour réduire la surface au sol dédiée aux stationnements
- Le taux de la taxe d'aménagement compris entre 1 et 5 % (décision de la collectivité) peut être majoré mais de façon très contrainte pour financer uniquement des travaux substantiels de voirie, de réseaux ou la création d'équipements publics généraux. Les motifs de majoration du taux peuvent être élargis pour un emploi destiné à des actions de renouvellement urbain.

➤ **La suppression de taxes à faible rendement**

Après la suppression de 26 taxes à faible rendement en 2019, et 18 en 2020, l'Etat poursuit avec la disparition de 7 autres taxes en 2021.

PARTIE 2 : ANALYSE RETROSPECTIVE 2020

1. Approche du compte administratif 2020 du budget principal

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	8 135 201,18		
RECETTES	9 597 528,40		
RESULTAT EXERCICE	1 462 327,22		
RESULTAT N-1 (002)	2 511 543,33		
RESULTAT DE CLOTURE	3 973 870,55		
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	4 649 356,95		
RECETTES	2 408 665,06		
RESULTAT EXERCICE	-2 240 691,89		
RESULTAT N-1 (002)	-341 010,24		
RESULTAT DE CLOTURE	-2 581 702,13		
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	1 392 168,42		
RESTES A REALISER	144 335,06	RESTES A REALISER	144 335,06
		DEPENSES	670 780,88
RESULTAT CLOTURE CUMULE AVEC RESTES A REALISER	1 536 503,48	RECETTES	815 115,94

Au cumul des deux sections, le résultat prévisionnel est **1 536 503 €** avec intégration des restes à réaliser de la section d'investissement.

1.1. La répartition des dépenses de fonctionnement

		CA 2019	REALISE 2020 PROVISOIRE	BP 2020
011	Charges à caractère général	1 980 472,00 €	1 835 337,25 €	2 065 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 640 140,45 €	3 901 047,32 €	4 110 000,00 €
014	Atténuations de produits	2 009,00 €	2 153,00 €	3 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	972 751,10 €	1 058 681,92 €	1 194 924,25 €
66	Charges financières	190 473,69 €	168 448,00 €	220 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	289,15 €	6 588,33 €	14 561,45 €
	Dépenses réelles de fonctionnement	6 786 135,39 €	6 972 255,82 €	7 607 485,70 €
023	Virement à la section d'investissement		0,00 €	2 941 239,63 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	818 121,09 €	1 162 945,36 €	947 000,00 €
	Opérations d'ordre	818 121,09 €	1 162 945,36 €	3 888 239,63 €
	Total dépenses de fonctionnement	7 604 256,48 €	8 135 201,18 €	11 495 725,33 €

Le montant total des dépenses de fonctionnement est de 8 135 201 € dont 6 972 256 € de dépenses réelles.

Une baisse relative des dépenses est enregistrée sur les charges à caractère général et sur les charges financières, notamment en raison de la crise sanitaire.

Les dépenses de personnel ainsi que les autres charges de gestion courantes sont en hausse, conformes à la prévision budgétaire.

Evolution dépenses fonctionnement	CA 2019	REALISE 2020 PROVISoire	Différence	%
Total dépenses réelles	6 786 135,39 €	6 972 255,82 €	186 120,43 €	2,74%
<i>dont :</i>				
Charges générales	1 980 472,00 €	1 835 337,26 €	-145 134,75 €	-7,33%
Charges de personnel	3 640 140,45 €	3 901 047,32 €	260 906,87 €	7,17%

1.2. La répartition des recettes de fonctionnement

		CA 2019	REALISE 2020 PROVISoire	BP 2020
13	Atténuations de charges	231 023,00 €	173 183,07 €	77 000,00 €
70	Produits des services	743 454,74 €	577 882,84 €	628 000,00 €
73	Impôts et taxes	5 918 794,05 €	6 044 528,36 €	5 874 829,00 €
74	Dotations, subventions et participations	2 166 244,60 €	2 336 690,37 €	2 290 953,00 €
75	Autres produits de gestion courante	135 702,76 €	68 407,15 €	59 000,00 €
76	Produits financiers	32,26 €	8,26 €	100,00 €
77	Produits exceptionnels	62 785,24 €	344 531,35 €	2 000,00 €
	Recettes réelles de fonctionnement	9 258 036,65 €	9 545 231,40 €	8 931 882,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 611,64 €	52 297,00 €	52 300,00 €
	Opérations d'ordre	55 611,64 €	52 297,00 €	52 300,00 €
	Résultat reporté N-1	1 005 018,51 €	2 511 543,33 €	2 511 543,33 €
	Total recettes de fonctionnement	10 318 666,80 €	12 109 071,73 €	11 495 725,33 €

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 709 391,81	1 462 327,22
RESULTAT NET DE CLOTURE (avec reprise résultat N-1)	2 714 410,32	3 973 870,55

Le montant total des recettes est de 12 109 072 €. Il est en hausse par rapport à 2019, malgré la baisse des recettes du chapitre 70 « produits des services », en raison de la progression des recettes fiscales, (chapitre 73), des dotations et subventions (chapitre 74) et des produits exceptionnels (chapitre 77), liés aux cessions immobilières réalisées.

Date cession	Libellé	Date délibération	Montant HT
31/01/2020	Parcelle AO 390 La Renaudière	26/03/2019	5 500 €
06/07/2020	Parcelle AT 396 Rue Jacques Prévert	03/03/2020	34 000 €
15/07/2020	Parcelle YB 30 Lieu-dit Caillaud	17/09/2019	2 144 €
20/10/2020	Parcelle BL 262 L'Orgèrière	03/03/2020	10 356 €
19/11/2020	Parcelle BL 18	Vente au budget annexe Lotissement le Pré du Bois	205 125,44 €
TOTAL DES CESSIONS IMMOBILIERES			257 125,44 €

Evolution recettes fonctionnement	CA 2019	REALISE 2020 PROVISOIRE	Différence	%
Total recettes réelles	9 258 036,65 €	9 545 231,40 €	287 194,75 €	3,10%
<i>dont :</i>				
Produits des services	743 454,74 €	577 882,84 €	-165 571,90 €	-22,27%
Impôts et taxes	5 918 794,05 €	6 044 528,36 €	125 734,31 €	2,12%
Dotations et participations	2 166 244,60 €	2 336 690,37 €	170 445,77 €	7,87%
Autres produits gestion courante	135 702,76 €	68 407,15 €	-67 295,61 €	-49,59%

Le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement pour l'exercice 2020 est un excédent à hauteur de 1 462 327 €. Après reprise du résultat de l'exercice 2019, le résultat prévisionnel de clôture est de 3 973 871 €.

➤ *Les recettes fiscales*

Les recettes fiscales augmentent de 125 734 €, (+2,12 %), principalement sur le produit des impôts locaux, le produit des taxes additionnelles.

La baisse des recettes de la taxe sur la publicité extérieure s'explique par l'abattement de 50% voté au titre des mesures d'aides aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire.

La hausse de la recette Autres taxes est liée à une opération comptable exceptionnelle.

IMPOTS ET TAXES	2018	2019	2020
Impôts locaux	3 421 500 €	3 557 585 €	3 673 633 €
Attribution de compensation	1 625 452 €	1 625 452 €	1 625 452 €
Dotation de solidarité communautaire	93 920 €	94 891 €	95 093 €
Fonds de péréquation intercommunal	218 074 €	223 652 €	216 931 €
Taxe sur l'électricité	2 693 €	2 839 €	2 828 €
Taxe sur la publicité extérieure	41 470 €	39 183 €	20 320 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	315 520 €	375 183 €	394 013 €
Autres taxes	6 €	10 €	16 258 €
TOTAL	5 718 634 €	5 918 794 €	6 044 528 €
		Evolution	125 734 €
			2,12%

➤ **Les dotations de l'Etat**

DOTATIONS ETAT	2018	2019	2020
Dotation forfaitaire	745 572 €	752 886 €	768 753 €
Dotation de solidarité rurale	866 987 €	909 477 €	993 332 €
Dotation nationale de péréquation	126 811 €	123 304 €	96 568 €
TOTAL	1 739 370 €	1 785 667 €	1 858 653 €
		Evolution	72 986 €
			4,09%

Les dotations ont augmenté de 72 986 € (+4,09%). L'augmentation de la dotation forfaitaire et de la dotation de solidarité rurale compensent la baisse de la dotation nationale de péréquation.

1.3. Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	CA 2019	REALISE 2020 PROVISOIRE	Prévisions BP 2020 + DM+ RAR N-1
Dépenses d'équipement	2 136 253,02	3 823 792,57	8 978 103,57
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	26 015,90	57 200,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	661 327,36	695 396,33	758 857,30
TOTAL DEPENSES REELLES	2 797 580,38	4 545 204,80	9 794 160,87
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 611,64	52 297,00	52 300,00
041 - Opérations patrimoniales	6 812,29	51 855,15	52 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	62 423,93	104 152,15	104 300,00
D001 - Solde d'exécution négatif reporté de N-1			341 010,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 860 004,31	4 649 356,95	10 239 471,11

Dépenses d'équipement (par opérations)	CA 2019	REALISE 2020 PROVISOIRE	Prévisions BP 2020 + DM+ RAR N-1
101 - Acquisitions foncières	419 289,70	95 209,69	335 930,00
102 - Matériels divers	72 576,71	246 776,45	259 137,07
103 - Travaux divers bâtiments	145 269,91	99 159,11	890 152,12
104 - Travaux neufs voirie	710 328,54	843 935,05	1 814 002,08
107 - Matériel mairie	28 238,81	53 570,72	76 774,06
108 - Environnement	8 971,20	100 645,04	141 569,76
112- Matériel scolaire	14 490,05	8 863,99	25 742,33
120 - Projets de sports	30 460,05	32 140,68	266 775,24
126 - Groupe scolaire	217 761,34	335 435,61	627 350,00
127 - Actions en faveur des jeunes	24 799,35	33 731,59	53 039,59
132 - Activités culturelles	202 900,37	55 495,20	80 269,99
137- OPAH-RU	13 320,00	28 757,93	601 601,33
138 - LYCEE	247 846,99	1 890 071,51	3 805 760,00
TOTAL DEPENSES REELLES D'EQUIPEMENT	2 136 253,02	3 823 792,57	8 978 103,57

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 649 357 € dont 3 823 793 € de dépenses d'équipement. Le remboursement du capital de la dette est de 695 396 €.

1.4. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement par chapitres	CA 2019	REALISE 2020 PROVISOIRE	Prévisions BP 2020 + DM+ RAR N-1
13 - Subventions d'investissement	888 869,92	529 396,16	1 896 363,94
16 - Emprunts et dettes assimilées	275,00	1 033,45	3 500 000,00
21 - Immobilisations corporelles		1 440,00	-
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	889 144,92	531 869,61	5 396 363,94
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 160 747,63	661 994,94	602 867,54
TOTAL RECETTES REELLES	3 049 892,55	1 193 864,55	5 999 231,48
021 - Virement de la section de fonctionnement			2 941 239,63
024 - Produits des cessions			300 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	818 121,09	1 162 945,36	947 000,00
041 - Opérations patrimoniales	6 812,29	51 855,15	52 000,00
R001 - Solde d'exécution positif reporté de N-1	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 874 825,93	2 408 665,06	10 239 471,11

Les recettes d'investissement s'élèvent, pour 2020, à 2 408 665 €.

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt ; les recettes réelles sont donc exclusivement des recettes de subventions d'investissement sur les projets en cours ou terminés.

TOTAL DES SUBVENTIONS PERCUES EN 2020	529 396,16 €
ETAT	135 000,00 €
Equipements sportifs du lycée (DETR 2019)	135 000,00 €
REGION	60 205,89 €
Pôle culturel - Contrat Territoire Région (solde)	60 205,89 €
DEPARTEMENT	3 467,27 €
Aménagement sécurité Rue Leclerc	3 467,27 €
CCVB	330 723,00 €
Fonds de concours 2019 - Travaux de voirie	330 723,00 €
AUTRES FINANCEURS	0,00 €

DOSSIERS DEPOSES EN 2020	REPONSE DU FINANCEUR	MONTANT DEMANDE	MONTANT OBTENU
ETAT		450 000,00 €	450 000,00 €
DSIL 2020 - Réhabilitation énergétique GS Louis Buton	Favorable	450 000,00 €	450 000,00 €
DSIL 2020 complémentaire - Travaux assainissement	En cours d'instruction	100 000,00 €	-
REGION		100 000,00 €	100 000,00 €
Réhabilitation énergétique GS Louis Buton	Favorable	100 000,00 €	100 000,00 €
DEPARTEMENT		0,00 €	3 467,27 €
Aménagement sécurité Rue Leclerc	Favorable		3 467,27 €
CCVB		500 000,00 €	500 000,00 €
Fonds de concours 2020 - Travaux de VRD du lycée	Favorable	500 000,00 €	500 000,00 €
AUTRES FINANCEURS		1 588 800,00 €	100 000,00 €
ANDES - Equipements sportifs	Non favorable	1 300 000,00 €	-
LEADER - Réhabilitation énergétique GS Louis Buton	En cours d'instruction	40 000,00 €	-
SYDEV - Réhabilitation énergétique GS Louis Buton	Favorable	100 000,00 €	100 000,00 €
FAFA (Football amateur) - Vestiaires du stade	En cours d'instruction	148 800,00 €	-
	TOTAL NOTIFIE	2 538 800,00 €	1 053 467,27 €

1.5. L'impact de la pandémie de COVID-19

L'impact de la pandémie a porté à la fois sur les dépenses et les recettes de la collectivité.

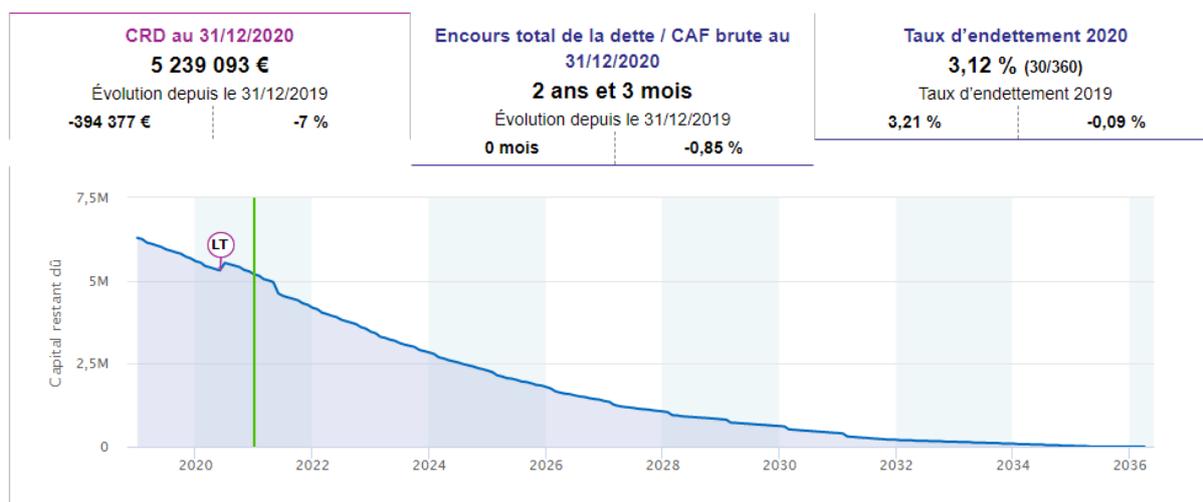
Si du fait des mesures restrictives instaurées (fermeture des écoles, des salles de sport et des salles municipales, interdiction d'organisation d'événements culturels, ...) certains postes de dépenses ont enregistré une diminution de consommations de crédits, ce sont les recettes des services Enfance et Jeunesse qui subissent une forte baisse.

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses supplémentaires	107 291 €	Recettes exceptionnelles	11 105 €
Dépenses en diminution	- 126 238 €	Recettes en baisse	- 158 282 €
TOTAL	- 18 947 €	TOTAL	- 147 177 €
RESTE A CHARGE POUR LA COMMUNE		128 230 €	

Le nombre d'heures d'absence des agents placés en ASA (Autorisation Spécifique d'Absence) est de 9 539 h 50, représentant un montant total de 123 100 €.

2. La situation de la dette au 31 décembre 2020

Au 31/12/2020, l'encours de dette global est de 5 239 093 €, soit une baisse de 7 % par rapport à 2019, en raison du non recours à l'emprunt sur l'exercice 2020.



LT : ligne de trésorerie

La capacité de désendettement

C'est le ratio qui mesure le rapport entre l'épargne brute et la dette. Il indique le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si la totalité de son épargne brute était consacrée au remboursement du capital.

	2017	2018	2019	2020
Encours de dette au 31/12 (K€)	6 696	6 153	5 633	5 239
Nbre d'années	3,4	2,8	2,2	2,1

➤ **Comparatif de la dette (étude TAE LYS)**

I. Comparaison avec des communes entre 9 000 et 10 000 habitants (données DGFIP 2019)

	Aizenay	Région	France
Nbre de communes	1	13	129
Endettement moyen	5 497 K€	6 797 K€	8 142 K€
Evolution depuis 1 an	-661 K€	-175 K€	-110 K€
Evolution depuis 5 ans	-1 931 K€	-522 K€	-181 K€

II. Dette par habitant

	Aizenay	Région	France
Nbre de communes	1	13	129
Dette / Habitant	580 €	725 €	855 €
Evolution depuis 1 an	-77 €	-73 €	-20 €
Evolution depuis 5 ans	-298 €	-205 €	-65 €

La population DGFIP pour le calcul de la dette par habitant est celle de l'année représentée (année courante, il y a 1 an, il y a 5 ans)

III. Liste des communes

Classement trié par CRD décroissant

Nom	Département	Population 2019	CRD	CRD / hab
Luçon	85	9 868	14 126 390	1 431
La Ferté-Bernard	72	9 189	11 372 980	1 237
Treillières	44	9 224	9 133 030	990
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	44	9 076	7 250 320	798
Thouaré-sur-Loire	44	9 962	6 784 500	681
Saint-Barthélemy-d'Anjou	49	9 493	6 616 470	696
Les Hauts-d'Anjou	49	9 012	6 588 870	731
Évron	53	9 000	6 515 340	723
Blain	44	9 883	5 926 070	599
Aizenay	85	9 477	5 497 210	580
Vallet	44	9 256	3 504 310	378
Ombree d'Anjou	49	9 264	3 291 110	355
Basse-Goulaine	44	9 095	1 758 520	193

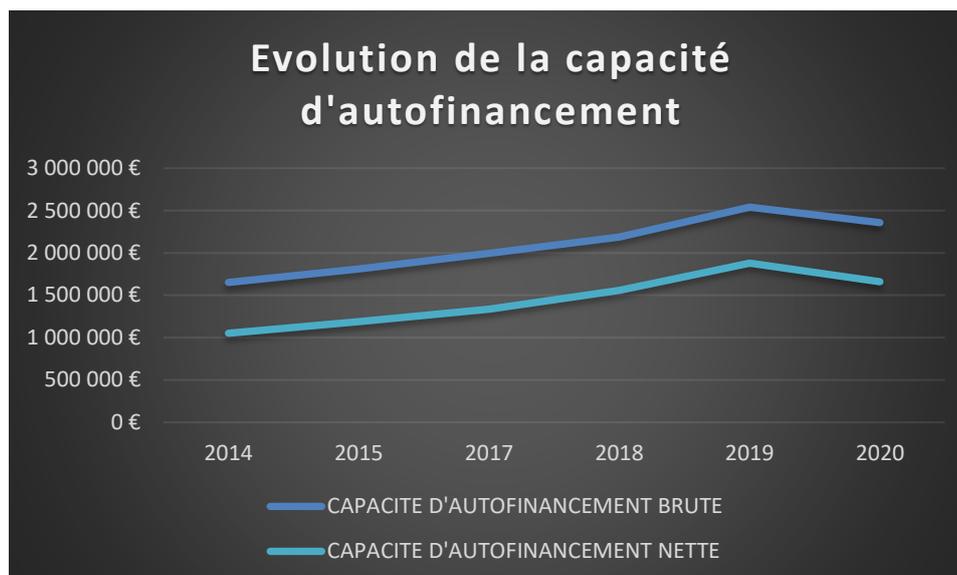
3. La Capacité d'autofinancement

Pour 2020, la prévision de la Capacité d'autofinancement brute est de 2 355 619 € et la capacité d'autofinancement nette est de 1 661 242 €.

Libellés		2019	2020
A	Recettes courantes de fonctionnement	9 238 008	9 250 656
	Atténuations de charges	231 023	173 183
	Produits des services, du domaine	743 455	577 883
	Impôts et taxes	5 918 794	6 044 528
	Dotations et participations	2 166 245	2 336 690
	Autres produits de gestion courante	178 491	118 371
B	Dépenses de gestion	6 595 373	6 797 219
	Charges à caractère général	1 980 472	1 835 337
	Charges de personnel	3 640 140	3 901 047
	Transferts versés	972 751	1 058 682
	Atténuations de produits	2 009	2 153
	Capacité d'autofinancement d'exploitation	2 642 635	2 453 437
	Recettes exceptionnelles (77+78-775)	59 585	77 211
	Dépenses exceptionnelles	289	6 588
C	Epargne de gestion	2 701 931	2 524 059
	Intérêts de la dette	190 474	168 448
	Produits financiers	32	8
D	Epargne brute (C-intérêts)	2 511 490	2 355 619
	Remboursement du capital	661 327	694 377
E	Epargne disponible (D-dette)	1 850 162	1 661 242

➤ *Evolution de la CAF*

	2017	2018	2019	2020
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	1 995 865 €	2 188 662 €	2 511 490 €	2 355 619 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE	1 335 388 €	1 557 866 €	1 850 162 €	1 661 242 €



4. Les comptes administratifs des budgets annexes

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	669 936,85 €	190 608,39 €	470 000,00 €	446 848,10 €
Recettes	669 936,85 €	247 418,57 €	470 000,00 €	480 181,38 €
Déficit / excédent		56 810,18 €		33 333,28 €
Résultat cumulé de l'exercice	90 143,46 €			
Résultat 2019 reporté		261 936,85 €		11 517,22 €
Résultat global 2020		318 747,03 €		44 850,50 €
Résultat cumulé	363 597,53 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

BUDGET ANNEXE ZONE AMENAGEMENT DIFFERE				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	1 932 647,70 €	1 693 842,95 €	1 906 800,00 €	1 694 793,65 €
Recettes	1 932 647,70 €	1 600 950,70 €	1 906 800,00 €	1 694 793,65 €
Déficit / excédent		-92 892,25 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	-92 892,25 €			
Résultat 2019 reporté		-36 047,70 €		0,00 €
Résultat global 2020		-128 939,95 €		0,00 €
Résultat cumulé	-128 939,95 €			

Recours à l'emprunt pour un montant de 1 600 000 €.

BUDGET ANNEXE ZONE AMENAGEMENT CONCERTÉ				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	444 399,84 €	0,00 €	226 800,00 €	226 377,60 €
Recettes	444 399,84 €	226 377,60 €	226 800,00 €	226 377,60 €
Déficit / excédent		226 377,60 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	226 377,60 €			
Résultat 2019 reporté		-444 199,84 €		0,00 €
Résultat global 2020		-217 822,24 €		0,00 €
Résultat cumulé	-217 822,24 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	286 132,98 €	1 031,00 €	396 232,98 €	62 251,24 €
Recettes	286 132,98 €	61 220,24 €	396 232,98 €	62 251,24 €
Déficit / excédent		60 189,24 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	60 189,24 €			
Résultat 2019 reporté		176 032,98 €		0,00 €
Résultat global 2020		236 222,22 €		0,00 €
Résultat cumulé	236 222,22 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DE LA RABINE				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	88 186,49 €	5 263,46 €	113 286,49 €	5 263,49 €
Recettes	88 186,49 €	0,03 €	113 286,49 €	5 263,49 €
Déficit / excédent		-5 263,43 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	-5 263,43 €			
Résultat 2019 reporté		-63 086,49 €		0,00 €
Résultat global 2020		-68 349,92 €		0,00 €
Résultat cumulé	-68 349,92 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE HAUT DES PARCS				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	123 858,98 €	121 462,38 €	240 288,47 €	170 463,11 €
Recettes	123 858,98 €	49 000,73 €	240 288,47 €	170 463,11 €
Déficit / excédent		-72 461,65 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	-72 461,65 €			
Résultat 2019 reporté		7 429,49 €		
Résultat global 2020		-65 032,16 €		0,00 €
Résultat cumulé	-65 032,16 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PRE DU BOIS				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	382 100,00 €	205 125,44 €	220 200,00 €	205 125,44 €
Recettes	382 100,00 €		220 200,00 €	205 125,44 €
Déficit / excédent		-205 125,44 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	-205 125,44 €			
Résultat 2019 reporté		-162 000,00 €		
Résultat global 2020		-367 125,44 €		0,00 €
Résultat cumulé	-367 125,44 €			

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT IMPASSE DES HALLIERS				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	12 676,16 €	0,00 €	25 342,32 €	
Recettes	12 676,16 €	0,00 €	25 342,32 €	
Déficit / excédent		0,00 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	0,00 €			
Résultat 2019 reporté		0,00 €		12 571,16 €
Résultat global 2020		0,00 €		12 571,16 €
Résultat cumulé	12 571,16 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES PRAIRIES DE BONNEFONDS				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	351 847,40 €	98 901,76 €	226 947,40 €	98 901,76 €
Recettes	351 847,40 €		226 947,40 €	98 901,76 €
Déficit / excédent		-98 901,76 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	-98 901,76 €			
Résultat 2019 reporté		-176 747,00 €		0,00 €
Résultat global 2020		-275 648,76 €		0,00 €
Résultat cumulé	-275 648,76 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES ATHENEES				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	293 100,00 €	11 450,91 €	286 860,82 €	11 450,91 €
Recettes	293 100,00 €		286 860,82 €	11 450,91 €
Déficit / excédent		-11 450,91 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	-11 450,91 €			
Résultat 2019 reporté		-6 339,18 €		0,00 €
Résultat global 2020		-17 790,09 €		0,00 €
Résultat cumulé	-17 790,09 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES HAIES PLESSEES				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	561 716,33 €	10 236,44 €	901 816,33 €	10 236,44 €
Recettes	561 716,33 €		901 816,33 €	10 236,44 €
Déficit / excédent		-10 236,44 €		0,00 €
Résultat cumulé de l'exercice	-10 236,44 €			
Résultat 2019 reporté		-221 616,33 €		0,00 €
Résultat global 2020		-231 852,77 €		0,00 €
Résultat cumulé	-231 852,77 €			

Pas de recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire.

5. Vision consolidée (budget principal et budgets annexes)

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	15 386 073,84 €	6 987 279,68 €	16 510 300,14 €	11 066 912,92 €
Recettes	15 386 073,84 €	4 593 632,93 €	16 510 300,14 €	12 562 573,42 €
Déficit / excédent		-2 393 646,75 €		1 495 660,50 €
Résultat cumulé de l'exercice	-897 986,25 €			
Résultat 2019 reporté		-1 005 647,46 €		2 535 631,71 €
Résultat global 2020		-3 399 294,21 €		4 031 292,21 €
Résultat cumulé	631 998,00 €			

6. Le seuil des « 10 000 habitants » et son impact financier

Au 1^{er} janvier 2021, la population totale INSEE de la collectivité est de 9 888.

En termes de population DGF, cela pourrait se traduire, dès 2021, par une population supérieure à 10 000 habitants avec des conséquences financières pour la commune sur les dotations à percevoir.

➤ Suppression de la Dotation de Solidarité Rurale (l'année du changement seule sont perçues 50% de la fraction « Bourg Centre » et 50 % de la fraction « cible », soit une perte de dotation estimée à 597 000 €.

➤ La collectivité devient en principe éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) mais pour un montant moindre que celui de la DSR.

Evaluation du passage de la DSR à la DSU à partir des données 2020 :

	2 020	2 021	Evolution 2021/ 2020	2 022	Evolution 2022/ 2020
DSR	993 332	396 301	-597 031	0	-993 332
bourg centre	477 008	238 504	-238 504	0	
péréquation	200 730	0	-200 730	0	
cible	315 594	157 797	-157 797	0	
DSU	0	168 190	168 190	171 554	171 554
TOTAL	993 332	564 491	-428 841	171 554	-821 778

- Effets des garanties la première année de la perte de la DSR
- et du bénéfice de la DSU

Impact de la fin de la garantie la DSR dès 2022

PARTIE 3 : PROSPECTIVE ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

1. Le Plan Pluriannuel d'Investissement

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2021 - 2026						
OPERATION 101 - ACQUISITIONS FONCIERES	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intitulé	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Provision annuelle	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
TOTAL	300 000					
OPERATION 102 - MATERIELS DIVERS	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intitulé	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Provision annuelle (véhicules, matériels...)	200 000	300 000	200 000	230 000	200 000	225 000
TOTAL	200 000	300 000	200 000	230 000	200 000	225 000

OPERATION 103 - TRAVAUX BATIMENTS	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intitulé	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Travaux ADAP - Entretiens bâtiments - Enveloppe annuelle	100 000	105 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Subvention équipement Extension EHPAD	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Construction CMP et logements médecin	400 000					
Auberge du champ de foire+maison (démolition)	70 000					
Démolition maison rue Gobin	60 000					
Construction nouvelle salle polyvalente	60 000	300 000				
Construction des nouveaux ateliers municipaux (AP/CP)	40 000	240 000	2 600 000	2 284 000		
Place du Champ de foire (logt urgence)						
Création / agrandissement équipement multi-accueil						
Développement de la vidéo protection sur sites communaux						
Réhabilitation des logements vacants dans le centre-ville						
Restauration Chapelle St Joseph						
			A chiffrer et à planifier			
TOTAL	745 000	660 000	2 665 000	2 349 000	65 000	65 000

OPERATION 104 - CADRE DE VIE - AMENAGEMENTS URBAINS	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intitulé	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Travaux de voirie - Enveloppe annuelle	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Voirie rurale, urbaine, pistes cyclables, travaux divers et signalétique						
Conventions SYDEV	100 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Aménagement carrefour Rue Clémenceau	150 000					
Aménagement rue des Parcs (AP/CP)	687 000	347 000				
Aménagement rue Maréchal Leclerc	95 000					
Aménagement des entrées de ville		300 000				
Aménagement Rue Planty, Gobinet Foch (AP/CP)	900 000	913 000				
Nouvel aménagement centre-ville (halles multifonctions)			1 600 000	1 600 000		
Route de Martinet						
Accessibilité des espaces publics						
Aménagement parking du stade						
Aménagement de parkings à vélos sécurisés						
			A chiffrer et à planifier			
Valorisation bassin d'eau du Martin-Pêcheur	30 000	90 000				
Restauration hydroécologique Le Moiron						
Autres projets environnementaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
TOTAL	2 242 000	1 980 000	1 930 000	1 930 000	330 000	330 000

OPERATION 107 - MATERIEL MAIRIE	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intitulé	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Enveloppe annuelle	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
TOTAL	60 000					

OPERATION 112 - EDUCATION - ENFANCE JEUNESSE	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intitulé	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Enveloppe annuelle	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
GS Louis Buton - Réhabilitation et rénovation énergétique (AP/CP)	800 000	2 500 000	1 122 390			
Agrandissement Ecole de La Pènière (créations de classes)						
Construction d'un 3è groupe scolaire						
Création d'un self au restaurant scolaire Louis Buton						
			A chiffrer et à planifier			
TOTAL	880 000	2 580 000	1 202 390	80 000	80 000	80 000

OPERATION 120 - PROJETS CULTURELS ET SPORTIFS	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intitulé	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Enveloppe annuelle Sports	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
Enveloppe annuelle Culture	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Construction de 4 nouveaux vestiaires au stade municipal Travaux d'amélioration des salles de sport	A chiffrer et à planifier					
TOTAL	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000
OPERATION 138 - LYCEE, EQUIP. SPORT ET AMENAGEMENTS	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intitulé	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
VRD (dessertes, voiries, liaisons...) (AP/CP)	1 500 000	435 000				
Equipements sportifs (participation co-maîtrise ouvrage) (AP/CP)	3 300 000	3 634 000				
	4 800 000	4 069 000	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES REELLES D'EQUIPEMENT	9 362 000	10 084 000	6 492 390	5 084 000	1 170 000	1 195 000
RECOURS A L'EMPRUNT NECESSAIRE	6 500 000	7 000 000				

Le montant prévisionnel des dépenses d'équipement est de 10 032 721 € dont :

- ◆ 9 362 000 € au titre des crédits nouveaux pour 2021
- ◆ Restes à réaliser 2020 : 670 781 €

Pour 2021, les principaux investissements sont

- Poursuite de la construction des équipements sportifs à proximité du lycée ;
- Poursuite de la réalisation de la voirie du futur lycée ;
- Démarrage des travaux de réhabilitation du groupe scolaire Louis Buton ;
- Construction du Centre de Permanence Médico-sociale ;
- Démarrage des travaux d'aménagement de l'OPAH-RU ;
- Des travaux lourds d'aménagement de voirie (rue des Parcs, rue Maréchal Leclerc)

Le montant prévisionnel des recettes réelles (hors recours à l'emprunt et reversement d'une partie de l'excédent de fonctionnement) est de 2 215 000 €.

Ces recettes sont constituées, entre autres, par les subventions d'équipements, les recettes du FCTVA et de la taxe d'aménagement.

Le reste à financer le sera par :

- le reversement d'une partie de l'excédent de fonctionnement sur la section d'investissement
- le recours à l'emprunt, estimé à un peu plus de 6,5 M €.

2. Le budget de fonctionnement

La prise en compte d'une population supérieure à 10 000 habitants, au regard de la DGF, devrait se faire en 2021 ou 2022.

Cela impliquera pour la commune la perte de la Dotation de Solidarité Rurale, en conservant toutefois pour une année, la partie « bourg centre » de cette dotation.

Au 1^{er} octobre 2020, a été créée la mutualisation du service informatique sur le territoire intercommunal. La participation financière des communes à ce service se fera à partir de l'attribution de compensation, qui se verra réduite, au prorata des charges incombant à chaque commune. Pour 2021, l'impact sera limité, le nouveau service n'ayant que 3 mois d'existence.

2.1 Les dépenses de fonctionnement

		2021	2022
011	Charges à caractère général	2 076 000,00 €	2 090 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 197 000,00 €	4 300 000,00 €
014	Atténuations de produits	3 000,00 €	3 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 100 000,00 €	1 120 000,00 €
66	Charges financières	220 000,00 €	250 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €	20 000,00 €
	Dépenses réelles de fonctionnement	7 616 000,00 €	7 783 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 195 100,00 €	1 691 100,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000,00 €	1 100 000,00 €
	Opérations d'ordre	3 095 100,00 €	2 791 100,00 €
	Total dépenses de fonctionnement	10 711 100,00 €	10 574 100,00 €

Éléments d'information sur le personnel

1) Structure des effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021
Population INSEE	9131	9369	9477	9665	9888
Effectifs (tous statuts confondus)*	99	95	100	105	115
ETP	89,04	88,88	92,97	100,67	109,53
Fonctionnaire (stagiaires et titulaires)	83	87	90	91	100
%	83,84	91,58	90,00	86,67	86,96
ETP	77,63	81,30	84,41	86,3	95,84
Contractuels sur emploi permanent	2	5	5	7	11
%	2,02	5,26	5,00	6,67	9,57
ETP	2	4,58	3,56	7	9,92
Contractuels sur emploi non permanents (public/privés)	14	3	5	7	4
%	14,14	3,16	5,00	6,67	3,48
ETP	9,41	3	5	6,37	3,77

2) Structure par filière

Filières	Fonctionnaires (stagiaire et titulaire)	Contractuels droit public + droit privé	Total		
			En nombre	%	En ETP
Administrative	22	3	25	21,74	24,90
Technique	51	6	57	49,57	53,44
Culturelle	1		1	0,87	0,50
Sportive				0,00	
Sociale	4	2	6	5,22	6
Médico-sociale		-		0,00	
Animation	18	4	22	19,13	20,69
Police	4	0	4	0,00	4
Total	100	15	115	100	109,53

3) Par catégorie

Fonctionnaires et contractuels	En nombre	En pourcentage	En ETP
Catégorie A	8	6,96	8
Catégorie B	8	6,96	8
Catégorie C	99	86,09	91,5284

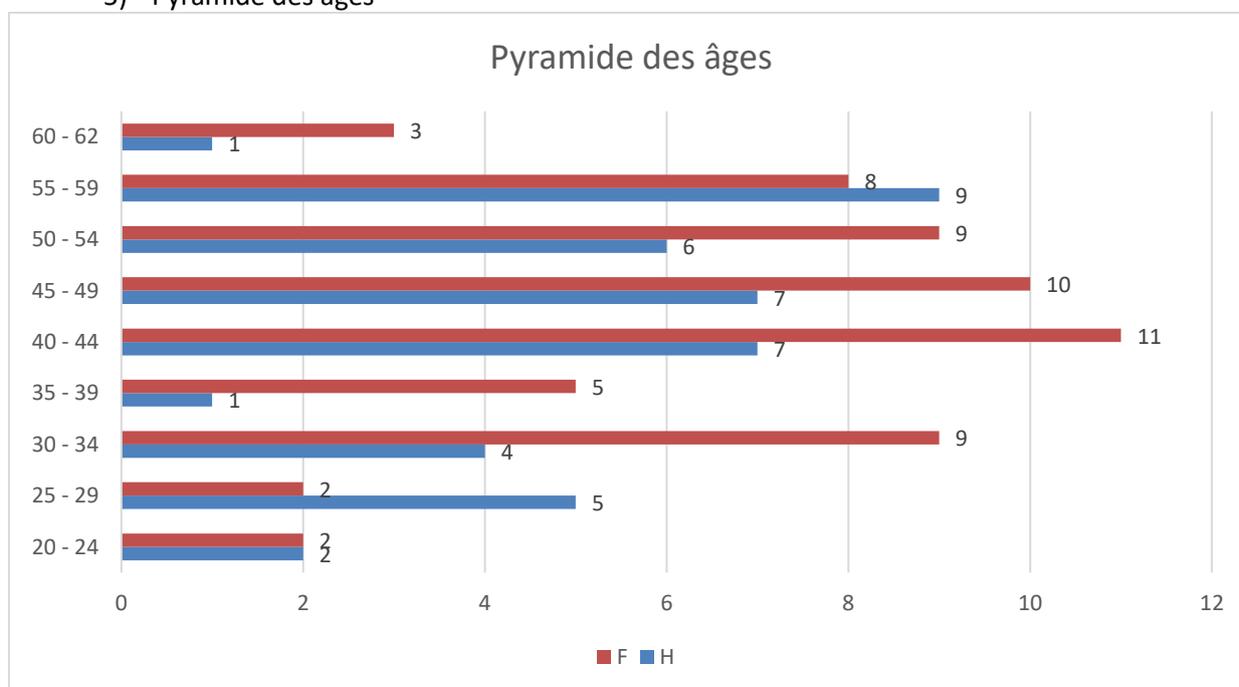
4) Les mouvements

Volume et origine des entrées	Remplacement agent absent	Création de poste	Renfort (surcroît d'activité)	Apprentis
2019	12	-	-	-
2020	3	4	18	-
Total	15	3	18	-

Année	Retraite	Fin de contrat	Mutation	Disponibilités	Démission	Fin de détachement
2019	3	4	1	1	1	1
2020	3	25*	1	6	-	-
Total	6	29	2	7	1	1

	2021	2022	2023	2024	2025
Projection des départs en retraite des agents*	-	2	2	3	5
Projection autres départs annoncés*	-	-	-	-	-

5) Pyramide des âges



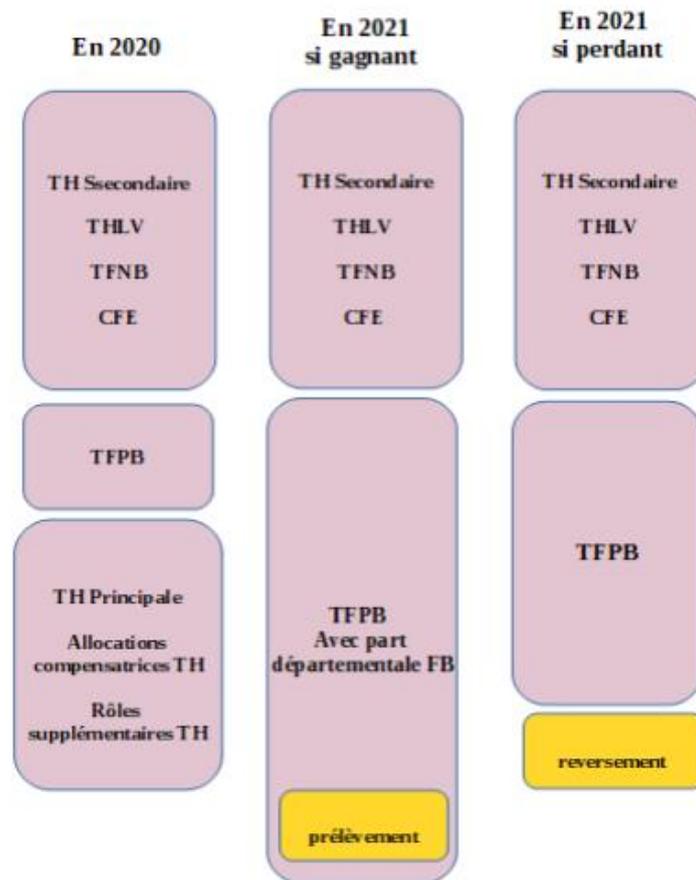
2.2 Les recettes de fonctionnement

		2021	2022
13	Atténuations de charges	80 000,00 €	80 000,00 €
70	Produits des services	790 000,00 €	796 000,00 €
73	Impôts et taxes	6 195 000,00 €	6 309 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	2 000 000,00 €	1 742 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	85 000,00 €	86 000,00 €
76	Produits financiers	100,00 €	100,00 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €	1 000,00 €
	Recettes réelles de fonctionnement	9 151 100,00 €	9 014 100,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00 €	60 000,00 €
	Opérations d'ordre	60 000,00 €	60 000,00 €
	Résultat reporté N-1	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
	Total recettes de fonctionnement	10 711 100,00 €	10 574 100,00 €

La fiscalité en 2021

En 2021, entre en vigueur le nouveau schéma de financement des collectivités locales. Chaque commune bénéficie d'une compensation intégrale de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

- **Notification des bases prévisionnelles prévue au 31 mars**
- **Nouveau schéma de la fiscalité locale avec garantie des ressources de 2020**



➤ **Les ressources fiscales dont le taux doit être voté :**

Taux FB

Le taux de référence 2021 = taux communal 2020 + taux départemental 16,52

Exemple pour la commune d'Aizenay :

Taux TFPB communal 2020 = 14,97

Taux de référence 2021 = 14,97 + 16,52 = 31,49

Le taux FB de 31,49 peut varier en 2021

Taux FNB

Le taux FNB peut varier en 2021 (le taux de référence = taux voté en 2020)

➤ **Les ressources fiscales dont le taux ne doit pas être voté :**

La délibération relative au vote de taux 2021 ne doit pas fixer un taux pour la TH sur les résidences principales (THP). Pour les 20 % de foyers assujettis à la THP, le produit est affecté à l'État. Le taux de la TH sur les résidences secondaires est gelé en 2021 et 2022, le taux de 2020 est donc repris automatiquement.

Pour l'exercice budgétaire 2021, les prévisions de recettes fiscales seront établies sur la base d'une proposition de non augmentation des taux d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties.

3. Les budgets annexes

Pour 2021, la prévision budgétaire des budgets annexes est retracée dans le tableau ci-dessous :

	BUDGET PREVISIONNEL 2021			
	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Assainissement	1 095 170,00	1 095 170,00	544 950,00	544 950,00
ZAC	217 822,00	217 822,00	217 822,00	217 822,00
ZAD	238 140,00	238 140,00	121 400,00	121 400,00
Clé des Champs	536 645,00	536 645,00	837 067,00	837 067,00
Clos de la Rabine	96 550,00	96 550,00	124 750,00	124 750,00
Haut des parcs	73 661,65	73 661,65	74 861,65	74 861,65
Pré du bois	255 225,00	255 225,00	50 200,00	50 200,00
Impasse des Halliers	17 342,00	17 342,00	34 685,00	34 685,00
Prairies de Bonnefonds	173 192,00	173 192,00	75 200,00	75 200,00
Les Athénées	216 650,00	216 650,00	205 400,00	205 400,00
Les Haies Plessées	85 437,00	85 437,00	75 400,00	75 400,00
	3 005 834,65	3 005 834,65	2 361 735,65	2 361 735,65